

Le vélo entre douceur et zen attitude

DÉPLACEMENTS Deux parcours zen viennent d'être inaugurés. Ils traversent la ville du nord au sud et d'est en ouest, pour favoriser la balade, mais aussi les trajets domicile-travail

Kharinne Charov
k.charov@sudouest.fr

Si l'Agglomération n'a pas les moyens de se lancer dans la gratuité des transports en commun, elle réfléchit tout de même au développement des déplacements doux. Le recul de la voiture en ville, si petit soit-il, est toujours une victoire pour l'environnement d'une part, et pour la santé d'autre part. À ce titre, Rochefort, déjà en zone 30, vient de s'enrichir de deux parcours zen pour inciter à pédaler ou à marcher en ville, plutôt que de conduire son véhicule.

Circulation apaisée

Dans notre ville orthonormée, la priorité à droite s'applique à tous les coins de rues, voilà qui apaise déjà grandement la conduite des automobilistes. La zone 30, instaurée depuis de nombreuses années à l'hyper-centre et étendue à quasi toute la ville en 2016, n'a fait qu'accentuer le partage de l'espace entre piétons, voitures et vélos. Sans oublier les aménagements comme les rétrécissements des chaussées, la circulation en chicane ou encore la suppression des clous.

Dans le droit fil de cette politique de déplacements doux, deux parcours zen viennent d'être inaugurés. Il s'agit de deux circuits, signalés par quatorze totems. L'un traverse Rochefort du nord au sud, c'est-à-dire du pont transbordeur à la zone des Sœurs et à l'hôpital. L'autre serpente d'est en ouest, soit de Port-Neuf jusqu'à l'Arsenal, en passant par le cours Roy-Bry.

En tout, ce sont 7 kilomètres apai-



Emilia et Clément ont fait leur choix pour pédaler : parcours zen ou rien ! PHOTO K. C.

sés qui sillonnent la ville. « Ces parcours empruntent des sites propres, comme des chemins blancs par exemple, mais aussi la voirie partagée », explique le maire, Hervé Blanché. « De toute façon, à Rochefort, si les règles sont respectées, le cycliste n'est pas en danger puisque les voitures roulent à 30 km à l'heure », ajoute Alain Soulié, élu en charge des transports à l'Agglo.

Nouvelles mobilités

Ces parcours zen ne sont pas réservés qu'à la promenade du dimanche. Ils sont bel et bien étudiés pour accueillir aussi les déplace-

ments domicile-travail. À vélo électrique notamment ! « Aujourd'hui, un vélo vendu sur deux est électrique, notamment pour permettre aux usagers d'aller au boulot. Avec l'augmentation du prix de l'essence, la tendance se renforce », commente Thierry Lesauvage, adjoint à l'urbanisme.

Grâce à ces deux parcours, il est possible, quand on va du nord au sud, d'éviter le boulevard du 11-Novembre en passant par un chemin blanc le long du collège La-Fayette. Idem d'est en ouest, en préférant la traversée de Chante-Alouette à la trop dangereuse rue Gambetta.

D'ores et déjà, les premiers résultats se font sentir : « Nous avons inversé le sens de circulation de la rue des Déportés-et-Fusillés et dévié le flux normal vers la rue du Docteur-Roux. Résultat : elle est passée de 5 000 voitures par jour avant à 400 aujourd'hui et elle fait partie du parcours en sud-nord », commente Yannick Tachet, technicien à la Ville.

Quand ceux qui hésitent encore à enfourcher leur bicyclette sauront que les nouveaux clous invitent à laisser passer les piétons, mais aussi les vélos, ils se lanceront dans la zen attitude à vélo les yeux fermés. Enfin, presque !